

RCS : PARIS Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2019 B 07136 Numéro SIREN : 070 803 903 Nom ou dénomination : 5 A SEC FRANCE
--

Ce dépôt a été enregistré le 30/07/2021 sous le numéro de dépôt 77073

5àsec France
Société par Actions Simplifiée
au capital de 80.800 Euros
Siège Social : 8, Rue du Sentier
75002 Paris
R.C.S Paris 070 803 903

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020

COMPTES ANNUELS

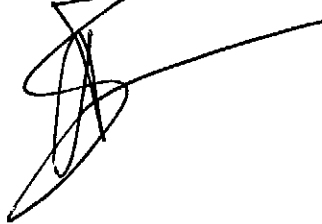
BILAN

COMPTE DE RESULTAT

ANNEXE

COPIE CERTIFIE CONFORME

LE PRESIDENT

A handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke extending to the right.

Bilan Actif

Bilan Actif	Du 01/01/2020 au 31/12/2020			Au 31/12/2019
	Brut	Amort. Prov.	Net	Net
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
<i>Immobilisations incorporelles</i>				
Frais d'établissement				50 177
Frais de développement	150 748	120 844	29 904	
Concessions, brevets et droits similaires	241 468	118 710	122 758	142 305
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immo. incorporelles				
<i>Immobilisations corporelles</i>				
Terrains				
Constructions				44 122
Installations tech., matériels et outillages industriels	196 692	170 564	26 129	
Autres immobilisations corporelles	525 493	471 927	53 565	91 230
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
<i>Immobilisations financières</i>				
Participations évaluées selon mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	12 521		12 521	12 335
TOTAL (I)	1 126 922	882 045	244 877	340 168
ACTIF CIRCULANT				
<i>Stocks et en-cours</i>				
Matières premières, autres approvisionnements	10 655		10 655	18 622
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
<i>Créances</i>				
Clients et comptes rattachés	2 465 719	196 569	2 269 151	3 032 525
Autres	580 131		580 131	1 632 146
Capital souscrit et appelé, non versé				
<i>Valeurs mobilières de placement</i>				
Actions propres				
Autres Titres				
<i>Instruments de Trésorerie</i>				
<i>Disponibilités</i>	113 457		113 457	274 275
<i>Charges constatées d'avance</i>	6 340		6 340	18 993
TOTAL (II)	3 176 802	196 569	2 979 733	4 976 561
Frais d'émission d'emprunts à étaler (III)				
Primes de remboursement des obligations (IV)				
Ecarts de conversion actif (V)				
TOTAL GENERAL ACTIF (I à V)	4 303 223	1 078 613	3 224 610	5 316 729

Bilan Passif

Bilan passif	Du 01/01/2020	Du 01/01/2019
	An 31/12/2020	An 31/12/2019
CAPITAUX PROPRES		
Capital social individuel dont versé :80800	80 800	80 800
Prime d'émission, de fusion, d'apport	238 091	238 091
Ecarts de réévaluation		
Ecart d'équivalence		
Réserves :		
- Réserve légale	8 080	8 080
- Réserves statutaires ou contractuelles		
- Réserves réglementées		
- Autres réserves	1 181 966	2 032 918
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	(1 262 146)	(850 952)
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL (I)	246 793	1 508 938
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Autres		
TOTAL (Ibis)		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	44 500	60 000
Provisions pour charges		
TOTAL (II)	44 500	60 000
EMPRUNTS ET DETTES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	2 417	1 306
Emprunts et dettes financières diverses	167 093	271 779
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	5 238	10 977
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 675 946	2 827 974
Dettes fiscales et sociales	1 012 231	633 969
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	70 393	1 786
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
TOTAL (III)	2 933 317	3 747 791
Ecarts de conversion passif (IV)		
TOTAL GENERAL PASSIF (I+II+IV)	3 224 610	5 316 729

Compte de résultat

Compte de résultat	Au 31/12/2020			Au 31/12/2019
	France	Exportation	Total	Total
Produits d'exploitation				
Ventes de marchandises	114 129		114 129	193 596
Production vendue de biens				
Production vendue de services	3 716 120	151 404	3 867 524	5 238 944
Chiffre d'affaires Net	3 830 249	151 404	3 981 653	5 432 539
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation reçues			7 236	18 137
Reprises sur amortis. et provisions, transferts de charges			16 844	168 576
Autres produits			7	(566)
TOTAL (I)			4 005 741	5 618 686
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			256 639	575 014
Variation de stocks (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements			14 651	43 007
Variation de stocks (matières premières et autres appro.)				(1 655)
Autres achats et charges externes *			2 246 260	3 305 674
Impôts, taxes et versements assimilés			139 030	101 284
Salaires et traitements			1 258 007	1 486 166
Charges sociales			545 501	561 258
Dotations aux amortissements sur immobilisations			104 890	118 423
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant			67 663	9 996
Dotations aux provisions pour risques et charges				
Autres charges			46	117 066
TOTAL (II)			4 632 688	6 316 232
* Y compris :				
- Redevances de crédit-bail mobilier				
- Redevances de crédit-bail immobilier				
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			(626 947)	(697 546)
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
Produits financiers de participation			2 036	2 815
Produits des autres valeurs mobilières et créances actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL (V)			2 036	2 815
Charges financières				
Dotations financières aux amortissements et provisions				
Intérêts et charges assimilées			4 718	3 154
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières placements				
TOTAL (VI)			4 718	3 154
RESULTAT FINANCIER (V - VI)			(2 682)	(339)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II-III-IV+V-VI)			(629 630)	(697 885)

Compte de résultat (suite)

Compte de résultat (Suite)	An 31/12/2020	An 31/12/2019
Produits Exceptionnels		
Sur opérations de gestion	48 965	
Sur opérations en capital (abandons de créances RJ)	2 011 164	6 333
Reprises sur provisions et transferts de charges	18 000	136 394
TOTAL (VII)	2 078 129	142 728
Charges Exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	(69 915)	146 466
Sur opérations en capital (dont abandons de créances RJ)	2 778 059	182
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	2 500	149 146
TOTAL (VIII)	2 710 644	295 794
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	(632 516)	(153 066)
Participations des salariés (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	6 085 905	5 764 229
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	7 348 051	6 615 181
BENEFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	(1 262 146)	(850 952)

Annexes

ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

(Décret n°83-1020 du 29-11-1983 – articles 7, 21, 24 début, 24-1, 24-2 et 24-3)

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2020 dont le total est de 3224609.93 euros au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, et dégageant un résultat de -1262145.57 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2020 au 31/12/2020.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les comptes annuels de la Société « 5 à sec France » ont été établis conformément aux dispositions de la législation et aux pratiques généralement admises en France et en conformité du règlement ANC n°2016 -07 du 4 novembre 2016, homologué par arrêté du 26 décembre 2016 relatif à la réécriture du plan comptable général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de bases :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices,

Les comptes annuels ont été établis selon le principe de continuité d'exploitation suite à l'adoption le 15 décembre 2020 par le Tribunal de Commerce de Paris du plan de redressement par continuation de la Société, tel que décrit en note ci après Faits caractéristiques.

Faits caractéristiques

5àSec France, détenue à 100 % par 5àsec RIF, exploite ainsi principalement les activités suivantes :

- La réalisation de prestations de services dites « support » pour les magasins du Groupe 5àSec, et notamment : la formation, la logistique, le marketing, la comptabilité, l'informatique et la technique ;
- La gestion de l'activité franchise du groupe 5àSec ;
- L'exploitation d'une usine à Bezons, laquelle assure des prestations de blanchisserie-teinturerie pour les entités du groupe ne disposant des infrastructures nécessaires (SoyezBCBG).

Le marché du pressing est impacté depuis une quinzaine d'années par (i) la forte baisse du costume-cravate dans le monde professionnel (dont les ventes ont été divisées par 2 en 10 ans), (ii) l'avènement des vêtements à très bas prix (Zara, H&M et explosion du marché de l'occasion), (iii) l'amélioration constante des machines à laver pour particuliers et (iv) l'image vieillissante du pressing.

Partant de ce constat, les nouveaux dirigeants ont présenté un nouveau plan stratégique, court, moyen et long terme. Le plan de réorganisation du groupe 5àSec se fondait, principalement, sur trois piliers : (i) le « back-to-basics » sur son marché historique, avec une rationalisation des coûts et une amélioration du service client ; (ii) le lancement de nouvelles offres à travers la marque 5àSec Services ; et (iii) le lancement de nouvelles activités, telles qu'un service de nettoyage et recoloration de sneakers, ou des corners pressing dans des magasins alimentaires de proximité (en France et en Suisse).

Afin d'atteindre ces objectifs de réorganisation, la Société devait procéder à des investissements importants afin de rattraper les retards d'investissement du groupe.

Tous les accords de principe nécessaires pour assainir la situation financière du groupe avaient été conclus, et restaient simplement à formaliser, lorsqu'est survenue la crise de la Covid-19.

Impact de la crise sanitaire Covid -19

En raison de la crise sanitaire, tous les magasins en propre et franchisés ont dû fermer à partir du 16 mars 2020. La majorité des salariés français a été placée en chômage partiel à compter de cette date.

Il s'en est suivi un effondrement du chiffre d'affaires et une violente dégradation du résultat prévisionnel 2020, à tout le moins.

Dans ces conditions, la restructuration financière initialement envisagée est devenue caduque, avant même d'avoir été formalisée.

Si notre actionnaire et l'investisseur principaux croyaient tous les deux à la possibilité d'un redressement du groupe, la crise sanitaire a rendu, selon eux, un redressement in bonis impossible de par son coût. Le projet de réinvestissement a donc été adapté pour une mise en œuvre dans le cadre de procédures collectives, comprenant, dès lors, une renégociation des passifs d'exploitation.

Un accord est ainsi intervenu entre l'actionnaire et l'investisseur, dans le cadre duquel :

FINANCIERE JASMIN

- L'actionnaire acceptait de céder sa participation à L'investisseur qui devenait donc le nouvel actionnaire de contrôle du groupe 5àSec ;
- Notre nouvel actionnaire accompagnait donc lui-même, en cette nouvelle qualité, les procédures collectives appelées à être ouvertes ;
- Notre nouvel actionnaire enfin, prévoyait un investissement pouvant atteindre 11 M€, pour accompagner un plan de redressement, sous réserve que ce plan puisse être élaboré et mis en œuvre à des conditions satisfaisantes.

C'est dans ce contexte que les sociétés suivantes du groupe 5àSec ont dû déclarer leur état de cessation des paiements :

- Financière Hygie
- 5àSec RIF ;
- 5àSec France ;
- SOYEZBCBG ;
- Newpresspro ;
- Confluence ;
- Press 38 ;
- Lyon Part Dieu Pressing.

Le Tribunal de Commerce de Paris a prononcé le 28 avril 2020 l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire. Quant aux sociétés 5àSec Group et Teinturerie Letourneur, in bonis, elles ont sollicité l'ouverture d'une procédure de sauvegarde.

Modalités du plan de continuation par redressement

Le Groupe prévoit d'atteindre en 2024 son chiffre d'affaires cible (environ 45 M€ sur le périmètre en procédure et près de 90 M€ consolidé) et son EBITDA cible (environ 3 M€ sur le périmètre en procédure et 7 à 8 M€ en consolidé). C'est donc sur cette base, que la direction du Groupe a raisonné pour bâtir les propositions d'apurement du passif :

- **Plan de redressement opérationnel**

Chaque société du groupe 5àSec faisant l'objet d'une procédure de sauvegarde ou de redressement judiciaire a présenté un plan de redressement ou de sauvegarde, lequel s'inscrit dans une logique et une cohérence globale au niveau du groupe.

En effet, face à un marché structurellement en baisse du fait de la conjoncture économique et des nouvelles habitudes de travail et de consommation (habillement casual, télétravail, etc.), impactant aussi bien les volumes que les marges, le groupe doit trouver de nouveaux relais de croissance, tout en améliorant son efficacité opérationnelle, ce qui nécessitera des investissements significatifs.

Pour ce faire, le groupe 5àsec a développé un plan industriel basé sur les 6 grands axes stratégiques suivants :

- Le modèle opérationnel doit être centralisé, industrialisé et mutualisé ;
- Le réseau de magasins doit être rationalisé, harmonisé et amélioré, notamment avec le concept de « love cost ». Ainsi, dans environ 120 magasins, le groupe va investir dans la formation des managers pour améliorer l'expérience client. De plus, la fermeture des magasins non rentables est envisagée ;
- L'offre de service doit se renouveler avec la mise en place de la marque 5àSec Services.

FINANCIERE JASMIN

Cette marque devrait proposer une offre de (i) livraison à domicile, (ii) d'enlèvement à domicile de textiles d'ameublement (nettoyage de tapis ou de canapés) et (iii) des boxes en entreprise;

- Le métier doit être revalorisé (conditions de travail, plan de formation, etc.);
- Le modèle de Master franchisé doit être revu pour le tendre vers un modèle dit « capex light ». A ce titre, l'objectif est de réduire les coûts d'entrée pour les nouveaux franchisés en proposant l'utilisation de machines de lavages dont le coût d'acquisition est réduit ou la possibilité de bénéficier d'une solution de leasing avantageuse (négociée au niveau du groupe);
- La mise en place d'une plateforme omnicanale doit être accélérée.

L'atteinte de ces objectifs suppose la réalisation d'investissements importants :

- D'une part, le groupe doit faire face au remplacement de plusieurs de ses machines de nettoyage à sec (coût unitaire de 25 K€) et la remise à niveau du parc de magasins (rénovation et fermeture);
- Des investissements importants dans l'IT. En effet, aucune solution de logiciel métier clé en main n'existe, ce qui contraint la société à développer ses propres solutions.

▪ **Réduction du passif**

Le plan de redressement de 5àsec ne pouvait être mené à bien qu'à la condition d'une réduction drastique du passif du Groupe, qui s'élevait à la date d'ouverture des procédures collectives à 157 M€ (dont 72 M€ de passif tiers), soit un niveau incompatible avec la rentabilité de l'activité pouvant être raisonnablement attendue. Pour restaurer une structure de bilan viable, il avait donc été estimé que le niveau de passif consolidé sur le périmètre en procédure ne devrait pas excéder environ 20 M€. Le solde, par conséquent, devait être abandonné ou annulé.

▪ **Plan d'apurement du passif au niveau de la Société**

Le plan présenté par la direction au Tribunal de Commerce de Paris est le suivant :

○ *Créances super privilégiées*

Les créances super privilégiées estimées à 126 K€ ont été payées à hauteur de 10% avant l'audience, le solde sera honoré sur 12 mois.

○ *Dettes fournisseurs*

Les créances inférieures ou égales à 500€ seront payées intégralement, conformément à la Loi, dans le mois du jugement arrêtant le plan.

La société 5àSec France, réalisant un chiffre d'affaires de 6,2M€ au 31 décembre 2018 et employant 56 salariés au jour de la demande d'ouverture de la présente procédure, ne relevait pas des dispositions des articles L. 626-29 et suivants du code de commerce relatives aux comités de

créanciers. Les propositions ont été soumises aux créanciers individuellement en l'absence de constitution de comités :

- Option courte : paiement de 15% des créances admises, dans le mois du jugement arrêtant le plan, pour solde de tout compte ;
- Option longue : paiement de 100% du montant des créances admises, sur 7 ans selon l'échéancier suivant : 5% à la date du premier au sixième anniversaire de l'adoption du plan et 70% à la date du septième anniversaire de l'adoption du plan.

Il convient de préciser ici que parallèlement à la circularisation des propositions d'apurement du passif, l'actionnaire s'est rapproché d'un certain nombre de fournisseurs, jugés stratégiques, pour leur proposer de leur racheter leurs créances, à des conditions qu'ils négocieront de façon bilatérale. Conformément à la Loi, les créances ainsi rachetées qui sont donc détenues par l'actionnaire, ont été traitées au sein du comité des établissements de crédit et assimilés.

S'agissant des créances portées par les actionnaires et les autres membres du Groupe, il est prévu un traitement plus défavorable, consistant en un abandon de créance ou une conversion intégrale en capital, suivie d'une réduction du capital, conduisant donc à une annulation des actions ainsi obtenues. Les abandons de créances et/ou les incorporations au capital ont été réalisés à la date de l'adoption du plan de continuation.

○ *Dettes fiscales et sociales*

La CCSF a été saisie d'une demande visant à régler 15% des créances rémissibles dans le mois du jugement arrêtant le plan, pour solde de tout compte, les créances non rémissibles seront apurées selon l'échéancier commun des créanciers hors comité n'acceptant pas de remise (option longue, telle qu'indiquée ci-dessus).

En ce qui concerne la dette de TVA, qui ne peut faire l'objet d'aucune remise, il a été proposé de l'apurer selon l'échéancier commun des créanciers hors comité n'acceptant pas de remise : 5% à la date premier jusqu'au sixième anniversaire de l'adoption du plan et 70% à la date du septième anniversaire de l'adoption du plan.

○ *Dettes envers les créanciers membres du comité des établissements de crédit et assimilés*

Les créanciers membres du comité des établissements de crédit et assimilés se sont vu proposer le traitement suivant :

- Un paiement comptant de 5% des créances admises dans le mois du jugement arrêtant le plan, contre abandon du solde.
- S'agissant des créances portées par les actionnaires et les autres membres du Groupe, il est prévu un traitement plus défavorable, consistant en un abandon de créance ou une conversion intégrale en capital, suivie d'une réduction du capital, conduisant donc à une annulation des actions ainsi obtenues. Les abandons de créances et/ou les incorporations au capital ont été réalisés à la date de l'adoption du plan de continuation soit le 15 décembre 2020.

▪ **Apport de new money**

Pour mener à bien le plan de redressement, un besoin de new money a été estimé par cabinet d'expertise indépendant à hauteur de 10,9 M€ au niveau du groupe.

Le nouvel actionnaire s'est engagé à procéder à un apport de 11 M€ (en ce compris le rachat des créances des fournisseurs stratégiques), sous réserve de l'adoption du plan

Il est prévu qu'il le fasse notamment par la souscription :

- d'une augmentation de capital de Financière Hygie ; et

- d'obligations convertibles en actions émises par Financière Hygie. Ces obligations convertibles auront une maturité de 7 ans à compter de leur souscription et porteront intérêt pouvant être capitalisés.

▪ **Simplification juridique de l'organigramme**

Il a été envisagé, en vue de simplifier l'organigramme juridique du groupe, de procéder :

- dans un premier temps à l'absorption, par Newpresspro, par voie de fusion, des sociétés Part-Dieu Pressing, Confluence Pressing, Press 38 et Sainte Foy Pressing ;
- puis dans un second temps, à l'absorption, par 5àSec RIF, par voie de fusion, des sociétés Teintureries Letourneur, SoyezBCBG, GSBC et Newpresspro.

Les fusions des sociétés Confluence Pressing, Press 38, Sainte Foy Pressing, Teintureries Letourneur, SoyezBCBG, GSBC et Newpresspro ont été réalisées en date du 31 décembre 2020. La fusion de la société Part Dieu devrait intervenir d'ici le 30 juin 2021.

La société a présenté le 23 novembre 2020 le plan de continuation tel que décrit ci-dessus au Tribunal de Commerce de Paris, le plan de redressement par continuation a été adopté le 15 décembre 2020.

Evénements significatifs postérieurs à compter de la clôture

Dans le cadre de l'exécution du plan de redressement par continuation,

- les créances inférieures ou égales à 500€ ont été payées intégralement le 23 février 2021.
- les créanciers ayant opté pour l'option courte (règlement de 15 % de leurs créances pour solde de tout compte) ont été payés à la même date.

Règles et méthodes comptables

Immobilisations incorporelles et corporelles :

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les immobilisations sont amorties selon le mode linéaire.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : l'entreprise a retenu les durées réelles d'utilisation telles qu'elles sont prévues au niveau du groupe pour l'amortissement des biens non décomposés.

Les durées d'amortissement sont les suivantes :

Logiciels informatiques	de 01 à 03 ans
Matériel et outillage industriels	5 ans
Agencements, aménagements, installations	de 06 à 10 ans
Matériel de transport	4 ans
Matériel de bureau et informatique	de 3 à 10 ans
Mobilier	de 5 à 10 ans

Participation, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement :

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks :

Les stocks sont évalués suivant la méthode "premier entré, premier sorti".

Les stocks ont, le cas échéant, été dépréciés pour tenir compte de leur valeur de réalisation nette à la date d'arrêté des comptes.

Créances et dettes :

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable. Cette dépréciation est appréciée au cas par cas. Aucune méthode de dépréciation statistique n'est appliquée.

Opérations en devises :

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération. Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice. La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en « écart de conversion ».

Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques.

Provisions :

La société applique le règlement CRC 2000-06 sur les passifs.

Dans ce cadre, des provisions pour risques et charges sont constituées pour faire face aux sorties probables de ressources au profit des tiers, sans contrepartie pour la société.

Ces provisions sont estimées en prenant en considération les hypothèses les plus probables à la date d'arrêté.

Engagements de retraite :

La convention collective prévoit les indemnités de fin de carrière.

L'engagement de la dette actuarielle, non comptabilisé en fin d'exercice est de 199 212 euros.

Changements de méthodes :

Il n'y a eu aucun changement de méthode d'évaluation au cours de l'exercice.

Il n'y a eu aucun changement de méthode de présentation au cours de l'exercice.

Etat des immobilisations

Cadre A	Valeur brute en début d'exercice	Augmentations	
		Reévaluation de l'exercice	Acquisitions créances virements
Immobilisations incorporelles			
Frais d'établissement et de développement	150 748		
Autres postes d'immobilisations incorporelles	239 268	2 200	
TOTAL	390 016	2 200	
Immobilisations corporelles			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Inst. gales., agencts. et aménagt. const.			
Installations techniques, matériel et outillages ind.	196 692		
Inst. gales., agencts. et aménagt. divers	301 739		
Mat. de transport	17 162	428	
Mat. de bureau et info., mobilier	199 379	6 785	
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL	714 972	7 213	
Immobilisations financières			
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	12 335	186	
TOTAL	12 335	186	
TOTAL GENERAL	1 117 323	9 599	

Cadre B	Diminutions		Valeur brute des Immo en fin d'exercice	Réévaluation légale ou éval. par mise en équival.
	Virement	Cession		Valeur d'origine des immo en fin d'exercice
Frais d'établissement et de développement			150 748	
Autres postes d'immobilisations incorporelles			241 468	
TOTAL			392 216	
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Inst. gales., agencts. et aménagt. const				
Installations techniques, matériel et outillages ind.			196 692	
Inst. gales., agencts. et aménagt. divers			301 739	
Mat. de transport			17 590	
Mat. de bureau et info., mobilier			206 164	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL			722 485	
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières			12 521	
TOTAL			12 521	
TOTAL GENERAL			1 126 922	

Etat des amortissements

Cadre A				
SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant au début de l'exercice	Augment.	Diminut.	Montant en fin d'exercice
<i>Immobilisations incorporelles</i>				
Frais d'étab. et développement	100 571			120 844
Autres postes d'immo. incorp.	96 963	21 747		118 710
TOTAL	197 534	21 747		239 554
<i>Immobilisations corporelles</i>				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Ins. gales., agencts. et aménag. des constr.				
Inst. techniques, mat. et outillage indust.	152 570	17 994		170 564
Inst. gales., agenc. et aménagements divers	246 589	23 942		270 531
Matériel de transport	11 112	2 720		13 832
Mat. de bureau et informatique, mobilier	169 349	18 215		187 564
Emballages récup. et divers				
TOTAL	579 620	62 871		642 491
TOTAL GENERAL	777 154	84 618		882 045

Cadre B							
Ventil. Mouvements provisions amortissements dérogatoires							
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amort. A la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amort. Fiscal exceptionné	Colonne 4 Différentiel de durée	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amort. Fiscal exceptionné	
Immobilisations incorporelles							
Frais d'étab. et développement							
Autres postes d'immo. incorp.							
TOTAL							
Immobilisations corporelles							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
Constructions sur sol d'autrui							
Inst. gales., agencs. et aménag. des constr.							
Inst. techniques, mat. et outillage indust.							
Inst. gales., agenc. et aménagements divers							
Matériel de transport							
Mat. de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récup. et divers.							
TOTAL							
TOTAL GENERAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE		TOTAL GENERAL NON VENTILE		TOTAL GENERAL NON VENTILE			

Cadre C				
Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net début d'exercice	Augment.	Dotations exercice aux amort.	Montant net en fin d'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

Etat des provisions

NATURE DES PROVISIONS	Montant au début de l'exercice	Augmentations des dotations de l'exercice	Diminutions reprises à la fin de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Réglementées				
Provisions pour reconstitution des gisements				
Provisions pour investissements				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Prov. Fisc. pour impl. à l'étranger avant le 01/01/1992				
Prov. Fisc. pour impl. à l'étranger après le 01/01/1992				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
TOTAL				
Risques et charges				
Provisions pour litiges	60 000	2 500	18 000	44 500
Provisions pour garanties données aux clients				
Provisions pour pertes sur marché à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions & obligations				
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement des immobilisations				
Provisions pour gros entretiens et grandes révisions				
Provisions pour charges soc. fisc. sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges				
TOTAL	60 000	2 500	18 000	44 500

NATURE DES DEPRECIATIONS	Montant au début de l'exercice	Augmentations des dotations de l'exercice	Diminutions reprises à la fin de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Dépréciations				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations titres mis en équivalence				
Immobilisations titres de participations				
Immobilisations financières				
Sur stocks et en cours				
Sur comptes clients	128 906	67 663		196 569
Autres provisions pour dépréciation	47 494		47 494	
TOTAL	176 400	67 663	47 494	196 569
TOTAL GENERAL	236 400	70 163	65 494	241 069
Dont dotations et reprises : - d'exploitation		67 663		
Dont dotations et reprises : - financières				
Dont dotations et reprises : - exceptionnelles		2 500	65 494	
Titres mis en équivalence : Montant de la dépréciation				

Etat des créances

Créances (a)	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Echéances à moins d'1 an	Echéances à plus d'1 an
De l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1) (2)			
Autres immobilisations financières	12 521		12 521
De l'actif circulant			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	2 465 719	2 465 719	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	18 165	18 165	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	48 038	48 038	
Impôts sur les bénéfices	107 320	107 320	
Taxe sur la valeur ajoutée	167 883	167 883	
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers			
Groupe et associés (2)	20 432	20 432	
Débiteurs divers (dont créances relatives à des op. de pension de titres)	218 293	218 293	
Charges constatées d'avance	6 340	6 340	
TOTAL	3 064 711	3 052 190	12 521
(1) Montant des prêts accordés en cours d'exercice			
(1) Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice			
(2) Prêts et avances consentis aux associés personnes physiques			

Etat des dettes

Dettes (b)	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Echéances à moins d'1 an	Echéances A plus d'1 an	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts et dettes auprès des étabts de crédit (1)				
- à 1 an max. à l'origine	2 417	2 417		
- à plus d'1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières diverses (1) (2)				
Fournisseurs et comptes rattachés	1 675 946	1 502 548		173 398
Personnel et comptes rattachés	151 789	151 789		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	351 834	348 120		3 714
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	474 055	428 418		45 637
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	34 551	34 551		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés (2)	167 093	167 093		
Autres dettes (dont dettes relatives à des op. de pension de titres)	70 393	70 393		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	2 928 079	2 705 329		222 750
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice				
(2) Emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques				

Charges à payer

(Article R123-189 du Code de Commerce)

CHARGES A PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2020	31/12/2019
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	371 539	368 706
Dettes fiscales et sociales	240 897	364 866
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
TOTAL	612 437	733 571

Détail des charges à payer

CHARGES A PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2020	31/12/2019
40810000 Fournisseurs Factures non parvenues	371 539	368 706
42810000 PROV 35 HEURES		23 280
42820000 Dettes provisionnées pour congés à payer	113 488	108 790
42860000 Autres charges à payer	28 358	119 988
43820000 Charges sociales sur congés à payer	50 781	47 862
43860000 Autres charges à payer	25 471	47 461
43861000 CH SOC / 35 HEURES	7 198	8 805
43863000 FORMATION PROFESS.		1 959
43864000 C.I.L	5 769	6 721
43865000 TAXE APPRENTISSAGE	8 646	
44860000 Etat Charges à payer	1 186	
TOTAL	612 437	733 571

FINANCIERE JASMIN

Produits à recevoir

(Article R123-189 du Code de Commerce)

PRODUITS A RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2020	31/12/2019
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés	1 165 359	1 370 069
Autres créances	16 568	19 882
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
TOTAL	1 181 927	1 389 951

Détail des produits à recevoir

PRODUITS A RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2020	31/12/2019
41810000 Clients Factures à établir	112 278	121 703
41820000 CLIENTS FACTURES A ÉTABLIR gro	1 053 081	1 248 366
40980000 Rabais, remises, ristournes à obtenir et autres avoirs non encore reçus	16 568	19 882
TOTAL	1 181 927	1 389 951

Produits et charges constatés d'avance

PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2020	31/12/2019
Produits d'exploitation		
Produits financiers		
Produits exceptionnels		
TOTAL		

CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2020	31/12/2019
Charges d'exploitation	6 340	18 993
Charges financières		
Charges exceptionnelles		
TOTAL	6 340	18 993

Composition du capital social

POSTES CONCERNES	Nombre	Valeur Nominale	Montant en Euros
1-Actions ou parts sociales composant le capital social au début de l'exercice	5 050	16,00	80 800
2-Actions ou parts sociales émises pendant l'exercice			
3-Actions ou parts sociales remboursées pendant l'exercice			
4-Actions ou parts sociales composant le capital social à la fin de l'exercice (1+2-3)	5 050	16	80 800

Mouvements sur capitaux propres

	Début exercice	Affectation	Fin exercice
Capital Social	80 800		80 800
Prime d'émission, de fusion, d'apport	238 091		238 091
Réserve légale	8 080		8 080
Autres réserves	2 032 918	-850 952	1 181 967
Résultat 2019	-850 952	+850 952	
Résultat 2020	- 1 262 146		- 1 262 146
TOTAL	1 508 938		246 793

Eléments relevant de plusieurs postes du bilan

(entreprises liées ou avec lesquelles la société a un lien de participation)

Montant en euros	Groupe 5àsec
Consommables	2 308
Clients et comptes rattachés	1 927 957
Factures à établir	97 704
Comptes courants - actif - courant	20 432
Total Actif	2 048 401
Dettes fournisseurs	824 456
Comptes courants groupe passifs - courant	167 093
Total Passif	991 549
Coûts des équipements vendus	-129 308
Coût des licences	-2 939
Sous-traitance	-506 085
Locations et charges locatives	-64 680
Maintenance, entretiens et réparations	-86 925
Personnel intérimaire	-234 031
Legal Fees	-4 790
Transports	-540
Company Cars	-27 538
Déplacements, missions	-11 637
Autres charges externes	-87 373
Bonus	2 100
Autres charges de personnel (dont intéressement)	123 200
Intérêts payés sur C/C	-350
Autres charges exceptionnelles	-2 745 475
B2B revenues	98 547
Franchise	179 036
Logistique	14 405
Autre chiffre d'affaires	12 448
Autres produits	1 375 749
Intérêts reçus sur C/C	2 036
Autres produits exceptionnels	2 011 164
Total Résultat	-82 986

La société 5àsec France réalise des transactions commerciales avec les autres entités du groupe 5àSec. Les transactions les plus significatives concernent les relations avec l'autre filiale française, à savoir l'entité 5àsec Rif. A ce titre, les mouvements les plus significatifs ont trait à :

- La vente de cartes de fidélité aussi bien pour le réseau exploité par le franchiseur que pour les franchisés
- La refacturation des coûts associés à l'activité B2B, notamment le service commercial ainsi que les frais administratifs qui y sont liés (facturation : recouvrement)

FINANCIERE JASMIN

- La mise à disposition du personnel administratif et des frais qui y sont associés (Service comptable principalement)

Au cours de l'exercice, et dans le cadre de l'exécution du plan de continuation des filiales françaises, 5àsec France a procédé à des abandons de créances au profit d'autres filiales du Groupe pour un montant global de - 2 745 475 euros et a bénéficié d'abandons de créances pour un montant global de +2 011 164 euros.

Frais de recherche appliquée et de développement

Désignation	Montant	Amortissement	Durée d'amortissement
Catalogue formation	150 748	120 844	4
TOTAL	150 748	120 844	4

Des couts de support de formation ont été activés au cours de l'année 2019 pour un montant de 1 870 euros.

Ventilation du chiffre d'affaires net

Répartition par secteur d'activité	Montant
Ventes de marchandises	114 1296
Prestations de services	3 867 524
TOTAL	3 981 653

Répartition par marché géographique	Montant
France	3 830 120
Etranger	151 404
TOTAL	5 432 540

Charges exceptionnelles

Le résultat exceptionnel ressort à – 632 519 €. Il se caractérise principalement par :

- des abandons de créances consentis et obtenus auprès de filiales du Groupe 5àsec dans le cadre de l'exécution de son plan de continuation adopté le 15 décembre 2020. Ces opérations se traduisent par une perte nette exceptionnelle de – 766 895 euros pour la Société.
- des reprises de provisions exceptionnelles pour litige salarial et dépréciation sur autres créance pour un montant global +65 494 €.
- des régularisations sur encours fournisseurs, dettes fiscales et sociales (hors passif gelé dans le cadre du redressement judiciaire) de + 80 806 euros
- des honoraires, notamment engagés dans le cadre des procédures collectives, pour un montant global de -35 955 euros

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

	Résultat avant impôts	Impôts
Résultat courant	- 629 630	na
Résultat exceptionnel (et participation)	-632 516	na
Résultat comptable	-1 262 146	na

Accroissements et allègements de la dette future d'impôts

Accroissements de la dette future d'impôts	Montant
ACCROISSEMENTS	
Effort construction :	5 769
Pénalités	171
TVTS:	5 155
TOTAL	11 095
Allègements de la dette future d'impôts	
ALLEGEMENTS	
Provisions non déductibles l'année de comptabilisation :	
Participation des salariés	
Contribution C3S	
Effort Construction	6 721
TOTAL	6 721
Nature des différences temporaires	
Amortissements réputés différés	Néant
Déficits reportables	2 748 348
Moins-values à long terme	Néant

Effectif au 31 décembre 2020

	Personnel salarié
Cadres	23
Agents de maîtrise et techniciens	8
Employés	7
Ouvriers	24
TOTAL	62

Engagements pris en matière de pensions,
retraites et engagements assimilés

La convention collective prévoit le versement des indemnités de fin de carrière.

Une estimation est faite du montant futur acquis par les salariés pour leur activité sur la période et les périodes précédentes.

L'évaluation de l'engagement est basée sur un âge de départ à la retraite entre 166 et 172 trimestres selon les générations avec une rotation du personnel sur la base du réel constaté, ainsi qu'une progression annuelle de 1.8% des salaires (idem 1,8 % en 2019) et un taux d'actualisation de 0.50 % (vs 0,75% en 2019).

La table de mortalité utilisée est celle fournie par l'Institut National des Etudes Démographiques (table 2014-2016 par sexe).

L'engagement de la dette actuarielle non comptabilisé en fin d'exercice est de 199 212 euros

Tableaux financiers relatifs aux crédits-baux en cours

	Terrains	Constructions	Mat. & Outil.	Autres immob.	TOTAL
Valeur d'origine :				412 804	
Amortissements :					
Cumuls des exercices antérieurs				259 619	
Dotations de l'exercice				27 187	
TOTAL				316 975	
Redevances payées :					
Montants de l'exercice				83 867	
TOTAL				83 867	
Redevances restant dues :					
A 1 an au plus				53 392	
Entre 1 et 5 ans				51 183	
A plus de 5 ans					
TOTAL				104 574	
Valeur résiduelle :					
A 1 an au plus					
Entre 1 et 5 ans					
A plus de 5 ans					
TOTAL					
Montant pris en charge dans l'exercice :				83 867	

Les crédits baux concernent les opérations de leasing et location de longue durée pour la flotte automobile de la Société.

Engagements financiers

Dans le cadre de l'exécution du plan de redressement par continuation de la Société, adopté par le Tribunal de Commerce de Paris en date du 15 décembre 2020, la Société s'est engagée à rembourser ses créanciers pour un montant global de :

- 60 2631 euros pour les créanciers ayant choisi l'option courte (15 % pour solde de tout compte) en date du 23 février 2021,
- 232 091 euros pour les créanciers ayant opté pour l'option longue (5% à la date du premier au sixième anniversaire de l'adoption du plan et 70% à la date du septième anniversaire de l'adoption du plan).

Identité des sociétés-mères consolidant les comptes de la société

Financière Hygie
SAS au capital de 22.360.950 €euros
8 Rue du Sentier
75 002 Paris
RCS Paris 831 151 501

La société fait par ailleurs parti d'un groupe fiscalement intégré (article 223 A du CGI) dont la société Financière Hygie constitue la tête de groupe. La société 5 à Sec France calcule son impôt sur les sociétés comme si elle était imposée séparément, indépendamment du fait qu'elle soit membre d'un groupe fiscalement intégré.

Honoraires du commissaire aux comptes

Les honoraires du commissaire aux comptes au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2020 se sont élevés à 11 000 euros.

5àsec France
Société par Actions Simplifiée
au capital de 80.800 Euros
Siège Social : 8, Rue du Sentier
75002 Paris
R.C.S Paris 070 803 903

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE
UNIQUE DU 23 JUILLET 2021**

L'an deux mille vingt et un et le vingt-trois Juillet à 10 heures 30, la société 5àsec Group, S.A.S. au capital de 16.916.759,19 € dont le siège est 8, Rue du Sentier, 75002 Paris, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 498 018 233, associée unique, représentée par Monsieur Olivier BOCCARA représentant de la société Financière Hygie Présidente de 5àSec Group, a pris au siège social, les décisions ci-après.

Monsieur Olivier BOCCARA préside la séance en sa qualité de représentant de la société Financière Hygie Présidente de la société 5 à Sec GROUP Présidente de la société 5àSec France.

M. le Président constate :

- que le Cabinet DELOITTE & ASSOCIES, commissaire aux comptes titulaire, régulièrement convoqué, est absent et excusé.
- que Madame Martine AUDMOND et Madame Marie-Hélène DIDION membres du comité d'entreprise de l'unité économique et sociale sont *absents et excusés*.

Le président dépose sur le bureau :

- La copie de la lettre de convocation du commissaire aux comptes titulaire
- La copie des convocations des membres du comité d'entreprise
- Le rapport de gestion du Président
- Les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe)
- Le rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes de l'exercice
- Le texte des décisions proposées

Le président déclare que les documents devant, selon la législation en vigueur, être communiqués à l'associé, ont été tenus à sa disposition au siège social dans les délais légaux et statutaires.

Le président rappelle que l'associée est appelée à se prononcer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport du Président sur la gestion et les opérations de l'exercice clos le 31 Décembre 2020,
- Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes de cet exercice,
- Approbation desdits rapports, comptes et bilan, quitus au Président,
- Affectation des résultats,
-
- Transfert du siège social au 20, Rue du Sentier, 75002 Paris et modification corrélative de l'article 4 des statuts
- Pouvoirs pour effectuer les formalités.

PREMIERE DECISION

L'associé unique, après avoir entendu la lecture du rapport du Président et du rapport du Commissaire aux Comptes, approuve dans toutes leurs parties le rapport du Président, les comptes et le bilan de l'exercice clos le 31 Décembre 2020 tels qu'ils sont présentés, ainsi que les actes de gestion accomplis par le Président au cours de l'exercice écoulé.

OS

En conséquence, il donne quitus entier et sans réserve au Président de l'exécution de son mandat au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020.

DEUXIEME DECISION

L'associé unique décide d'affecter le déficit de l'exercice de 1.262.146 € en report à nouveau.

L'associé reconnaît en outre qu'il lui a été rappelé qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois derniers exercices.

.....

QUATRIEME DECISION

L'associé unique décide de transférer le siège social du 8, Rue du Sentier, 75002 Paris, au 20, Rue du Sentier, 75002 paris, à compter du 26 Juillet 2021, l'associée unique décide en conséquence de substituer dans l'article 4 des statuts la nouvelle adresse à l'ancienne à compter du 26 Juillet 2021.

CINQUIEME DECISION

L'associé confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente délibération pour effectuer tous dépôts, formalités et publications nécessaires.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent extrait de procès-verbal qui a été signé, après lecture, par le Président de séance et représentant de l'associé unique

M. Olivier BOCCARA

A handwritten signature in black ink, consisting of a series of loops and a long horizontal stroke extending to the right.

5 A SEC FRANCE

Société par actions simplifiée

8 RUE DU SENTIER

PARIS 75002

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2020

5 A SEC FRANCE

Société par actions simplifiée

8 RUE DU SENTIER

PARIS 75002

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2020

À l'associé unique de la société 5 A SEC FRANCE

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société 5 A SEC FRANCE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance, prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1er janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la rubrique *Faits caractéristiques de l'exercice* de l'annexe des comptes annuels qui présente le contexte de l'ouverture de la procédure de redressement judiciaire et les impacts sur les comptes 2020 du plan de continuation approuvé par le Tribunal de commerce le 15 décembre 2020.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D. 441-6 du code de commerce ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion. En conséquence, nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;



- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 22 juillet 2021

Le commissaire aux comptes

Deloitte & Associés

Benoît Pimont

Benoît PIMONT

COMPTES ANNUELS

en euros

5 A SEC FRANCE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Bilan au 31/12/2020

8, Rue du Sentier

75002 PARIS

SIRET : 07080390300098

NAF : 9601B

Bilan Actif

Bilan Actif	Du 01/01/2020 au 31/12/2020			Au 31/12/2019
	Brut	Amort. Prov.	Net	Net
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
<i>Immobilisations incorporelles</i>				
Frais d'établissement				
Frais de développement	150 748	120 844	29 904	50 177
Concessions, brevets et droits similaires	241 468	118 710	122 758	142 305
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immo. incorporelles				
<i>Immobilisations corporelles</i>				
Terrains				
Constructions				
Installations tech., matériels et outillages industriels	196 692	170 564	26 129	44 122
Autres immobilisations corporelles	525 493	471 927	53 565	91 230
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
<i>Immobilisations financières</i>				
Participations évaluées selon mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	12 521		12 521	12 335
TOTAL (I)	1 126 922	882 045	244 877	340 168
ACTIF CIRCULANT				
<i>Stocks et en-cours</i>				
Matières premières, autres approvisionnements	10 655		10 655	18 622
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
<i>Créances</i>				
Clients et comptes rattachés	2 465 719	196 569	2 269 151	3 032 525
Autres	580 131		580 131	1 632 146
Capital souscrit et appelé, non versé				
<i>Valeurs mobilières de placement</i>				
Actions propres				
Autres Titres				
<i>Instruments de Trésorerie</i>				
<i>Disponibilités</i>	113 457		113 457	274 275
<i>Charges constatées d'avance</i>	6 340		6 340	18 993
TOTAL (II)	3 176 302	196 569	2 979 733	4 976 561
Frais d'émission d'emprunts à étaler (III)				
Primes de remboursement des obligations (IV)				
Ecart de conversion actif (V)				
TOTAL GENERAL ACTIF (I à V)	4 303 223	1 078 613	3 224 610	5 316 729

Bilan Passif

Bilan passif	Du 01/01/2020	Du 01/01/2019
	Au 31/12/2020	Au 31/12/2019
CAPITAUX PROPRES		
Capital social individuel dont versé :80800	80 800	80 800
Prime d'émission, de fusion, d'apport	238 091	238 091
Ecarts de réévaluation		
Ecart d'équivalence		
Réserves :		
- Réserve légale	8 080	8 080
- Réserves statutaires ou contractuelles		
- Réserves réglementées		
- Autres réserves	1 181 966	2 032 918
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	(1 262 146)	(850 952)
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL (I)	246 793	1 508 938
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Autres		
TOTAL (I bis)		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	44 500	60 000
Provisions pour charges		
TOTAL (II)	44 500	60 000
EMPRUNTS ET DETTES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	2 417	1 306
Emprunts et dettes financières diverses	167 093	271 779
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	5 238	10 977
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 675 946	2 827 974
Dettes fiscales et sociales	1 012 231	633 969
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	70 393	1 786
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
TOTAL (III)	2 933 317	3 747 791
Ecarts de conversion passif (IV)		
TOTAL GENERAL PASSIF (I à IV)	3 224 610	5 316 729

Compte de résultat

Compte de résultat	Au 31/12/2020			Au 31/12/2019
	France	Exportation	Total	Total
Produits d'exploitation				
Ventes de marchandises	114 129		114 129	193 596
Production vendue de biens				
Production vendue de services	3 716 120	151 404	3 867 524	5 238 944
Chiffre d'affaires Net	3 830 249	151 404	3 981 653	5 432 539
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation reçues			7 236	18 137
Reprises sur amortis. et provisions, transferts de charges			16 844	168 576
Autres produits			7	(566)
TOTAL (I)			4 005 741	5 618 686
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			256 639	575 014
Variation de stocks (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements			14 651	43 007
Variation de stocks (matières premières et autres appro.)				(1 655)
Autres achats et charges externes *			2 246 260	3 305 674
Impôts, taxes et versements assimilés			139 030	101 284
Salaires et traitements			1 258 007	1 486 166
Charges sociales			545 501	561 258
Dotations aux amortissements sur immobilisations			104 890	118 423
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant			67 663	9 996
Dotations aux provisions pour risques et charges				
Autres charges			46	117 066
TOTAL (II)			4 632 688	6 316 232
* Y compris :				
- Redevances de crédit-bail mobilier				
- Redevances de crédit-bail immobilier				
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			(626 947)	(697 546)
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
Produits financiers de participation			2 036	2 815
Produits des autres valeurs mobilières et créances actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL (V)			2 036	2 815
Charges financières				
Dotations financières aux amortissements et provisions				
Intérêts et charges assimilées			4 718	3 154
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières placements				
TOTAL (VI)			4 718	3 154
RESULTAT FINANCIER (V - VI)			(2 682)	(339)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)			(629 630)	(697 885)

Compte de résultat (suite)

Compte de résultat (Suite)	Au 31/12/2020	Au 31/12/2019
Produits Exceptionnels		
Sur opérations de gestion	48 965	
Sur opérations en capital (abandons de créances RJ)	2 011 164	6 333
Reprises sur provisions et transferts de charges	18 000	136 394
TOTAL (VII)	2 078 129	142 728
Charges Exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	(69 915)	146 466
Sur opérations en capital (dont abandons de créances RJ)	2 778 059	182
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	2 500	149 146
TOTAL (VIII)	2 710 644	295 794
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	(632 516)	(153 066)
Participations des salariés (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	6 085 905	5 764 229
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	7 348 051	6 615 181
BENEFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	(1 262 146)	(850 952)

Annexes

ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

(Décret n°83-1020 du 29-11-1983 – articles 7, 21, 24 début, 24-1, 24-2 et 24-3)

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2020 dont le total est de 3224609.93 euros au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, et dégageant un résultat de -1262145.57 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2020 au 31/12/2020.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les comptes annuels de la Société « 5 à sec France » ont été établis conformément aux dispositions de la législation et aux pratiques généralement admises en France et en conformité du règlement ANC n°2016 -07 du 4 novembre 2016, homologué par arrêté du 26 décembre 2016 relatif à la réécriture du plan comptable général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de bases :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices,

Les comptes annuels ont été établis selon le principe de continuité d'exploitation suite à l'adoption le 15 décembre 2020 par le Tribunal de Commerce de Paris du plan de redressement par continuation de la Société, tel que décrit en note ci après Faits caractéristiques.

Faits caractéristiques

5àSec France, détenue à 100 % par 5àsec RIF, exploite ainsi principalement les activités suivantes :

- La réalisation de prestations de services dites « support » pour les magasins du Groupe 5àSec, et notamment : la formation, la logistique, le marketing, la comptabilité, l'informatique et la technique ;
- La gestion de l'activité franchise du groupe 5àSec ;
- L'exploitation d'une usine à Bezons, laquelle assure des prestations de blanchisserie-teinturerie pour les entités du groupe ne disposant des infrastructures nécessaires (SoyezBCBG).

Le marché du pressing est impacté depuis une quinzaine d'années par (i) la forte baisse du costume-cravate dans le monde professionnel (dont les ventes ont été divisées par 2 en 10 ans), (ii) l'avènement des vêtements à très bas prix (Zara, H&M et explosion du marché de l'occasion), (iii) l'amélioration constante des machines à laver pour particuliers et (iv) l'image vieillissante du pressing.

Partant de ce constat, les nouveaux dirigeants ont présenté un nouveau plan stratégique, court, moyen et long terme. Le plan de réorganisation du groupe 5àSec se fondait, principalement, sur trois piliers : (i) le « back-to-basics » sur son marché historique, avec une rationalisation des coûts et une amélioration du service client ; (ii) le lancement de nouvelles offres à travers la marque 5àSec Services ; et (iii) le lancement de nouvelles activités, telles qu'un service de nettoyage et recoloration de sneakers, ou des corners pressing dans des magasins alimentaires de proximité (en France et en Suisse).

Afin d'atteindre ces objectifs de réorganisation, la Société devait procéder à des investissements importants afin de rattraper les retards d'investissement du groupe.

Tous les accords de principe nécessaires pour assainir la situation financière du groupe avaient été conclus, et restaient simplement à formaliser, lorsqu'est survenue la crise de la Covid-19.

Impact de la crise sanitaire Covid -19

En raison de la crise sanitaire, tous les magasins en propre et franchisés ont dû fermer à partir du 16 mars 2020. La majorité des salariés français a été placée en chômage partiel à compter de cette date.

Il s'en est suivi un effondrement du chiffre d'affaires et une violente dégradation du résultat prévisionnel 2020, à tout le moins.

Dans ces conditions, la restructuration financière initialement envisagée est devenue caduque, avant même d'avoir été formalisée.

Si notre actionnaire et l'investisseur principaux croyaient tous les deux à la possibilité d'un redressement du groupe, la crise sanitaire a rendu, selon eux, un redressement in bonis impossible de par son coût. Le projet de réinvestissement a donc été adapté pour une mise en œuvre dans le cadre de procédures collectives, comprenant, dès lors, une renégociation des passifs d'exploitation.

Un accord est ainsi intervenu entre l'actionnaire et l'investisseur, dans le cadre duquel :

- L'actionnaire acceptait de céder sa participation à L'investisseur qui devenait donc le nouvel actionnaire de contrôle du groupe 5àSec ;
- Notre nouvel actionnaire accompagnait donc lui-même, en cette nouvelle qualité, les procédures collectives appelées à être ouvertes ;
- Notre nouvel actionnaire enfin, prévoyait un investissement pouvant atteindre 11 M€, pour accompagner un plan de redressement, sous réserve que ce plan puisse être élaboré et mis en œuvre à des conditions satisfaisantes.

C'est dans ce contexte que les sociétés suivantes du groupe 5àSec ont dû déclarer leur état de cessation des paiements :

- Financière Hygie
- 5àSec RIF ;
- 5àSec France ;
- SOYEZBCBG ;
- Newpresspro ;
- Confluence ;
- Press 38 ;
- Lyon Part Dieu Pressing.

Le Tribunal de Commerce de Paris a prononcé le 28 avril 2020 l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire. Quant aux sociétés 5àSec Group et Teinturerie Letourneur, in bonis, elles ont sollicité l'ouverture d'une procédure de sauvegarde.

Modalités du plan de continuation par redressement

Le Groupe prévoit d'atteindre en 2024 son chiffre d'affaires cible (environ 45 M€ sur le périmètre en procédure et près de 90 M€ consolidé) et son EBITDA cible (environ 3 M€ sur le périmètre en procédure et 7 à 8 M€ en consolidé). C'est donc sur cette base, que la direction du Groupe a raisonné pour bâtir les propositions d'apurement du passif :

▪ Plan de redressement opérationnel

Chaque société du groupe 5àSec faisant l'objet d'une procédure de sauvegarde ou de redressement judiciaire a présenté un plan de redressement ou de sauvegarde, lequel s'inscrit dans une logique et une cohérence globale au niveau du groupe.

En effet, face à un marché structurellement en baisse du fait de la conjoncture économique et des nouvelles habitudes de travail et de consommation (habillement casual, télétravail, etc.), impactant aussi bien les volumes que les marges, le groupe doit trouver de nouveaux relais de croissance, tout en améliorant son efficacité opérationnelle, ce qui nécessitera des investissements significatifs.

Pour ce faire, le groupe 5àsec a développé un plan industriel basé sur les 6 grands axes stratégiques suivants :

- Le modèle opérationnel doit être centralisé, industrialisé et mutualisé ;
- Le réseau de magasins doit être rationalisé, harmonisé et amélioré, notamment avec le concept de « love cost ». Ainsi, dans environ 120 magasins, le groupe va investir dans la formation des managers pour améliorer l'expérience client. De plus, la fermeture des magasins non rentables est envisagée ;
- L'offre de service doit se renouveler avec la mise en place de la marque 5àSec Services.

Cette marque devrait proposer une offre de (i) livraison à domicile, (ii) d'enlèvement à domicile de textiles d'ameublement (nettoyage de tapis ou de canapés) et (iii) des boxes en entreprise ;

- Le métier doit être revalorisé (conditions de travail, plan de formation, etc.) ;
- Le modèle de Master franchisé doit être revu pour le tendre vers un modèle dit « capex light ». A ce titre, l'objectif est de réduire les coûts d'entrée pour les nouveaux franchisés en proposant l'utilisation de machines de lavages dont le coût d'acquisition est réduit ou la possibilité de bénéficier d'une solution de leasing avantageuse (négociée au niveau du groupe) ;
- La mise en place d'une plateforme omnicanale doit être accélérée.

L'atteinte de ces objectifs suppose la réalisation d'investissements importants :

- D'une part, le groupe doit faire face au remplacement de plusieurs de ses machines de nettoyage à sec (coût unitaire de 25 K€) et la remise à niveau du parc de magasins (rénovation et fermeture) ;
- Des investissements importants dans l'IT. En effet, aucune solution de logiciel métier clé en main n'existe, ce qui contraint la société à développer ses propres solutions.

▪ Réduction du passif

Le plan de redressement de 5àsec ne pouvait être mené à bien qu'à la condition d'une réduction drastique du passif du Groupe, qui s'élevait à la date d'ouverture des procédures collectives à 157 M€ (dont 72 M€ de passif tiers), soit un niveau incompatible avec la rentabilité de l'activité pouvant être raisonnablement attendue. Pour restaurer une structure de bilan viable, il avait donc été estimé que le niveau de passif consolidé sur le périmètre en procédure ne devrait pas excéder environ 20 M€. Le solde, par conséquent, devait être abandonné ou annulé.

▪ Plan d'apurement du passif au niveau de la Société

Le plan présenté par la direction au Tribunal de Commerce de Paris est le suivant :

○ Créances super privilégiées

Les créances super privilégiées estimées à 126 K€ ont été payées à hauteur de 10% avant l'audience, le solde sera honoré sur 12 mois.

○ Dettes fournisseurs

Les créances inférieures ou égales à 500€ seront payées intégralement, conformément à la Loi, dans le mois du jugement arrêtant le plan.

La société 5àSec France, réalisant un chiffre d'affaires de 6,2M€ au 31 décembre 2018 et employant 56 salariés au jour de la demande d'ouverture de la présente procédure, ne relevait pas des dispositions des articles L. 626-29 et suivants du code de commerce relatives aux comités de

créanciers. Les propositions ont été soumises aux créanciers individuellement en l'absence de constitution de comités :

- Option courte : paiement de 15% des créances admises, dans le mois du jugement arrêtant le plan, pour solde de tout compte ;
- Option longue : paiement de 100% du montant des créances admises, sur 7 ans selon l'échéancier suivant : 5% à la date du premier au sixième anniversaire de l'adoption du plan et 70% à la date du septième anniversaire de l'adoption du plan.

Il convient de préciser ici que parallèlement à la circularisation des propositions d'apurement du passif, l'actionnaire s'est rapproché d'un certain nombre de fournisseurs, jugés stratégiques, pour leur proposer de leur racheter leurs créances, à des conditions qu'ils négocieront de façon bilatérale. Conformément à la Loi, les créances ainsi rachetées qui sont donc détenues par l'actionnaire, ont été traitées au sein du comité des établissements de crédit et assimilés.

S'agissant des créances portées par les actionnaires et les autres membres du Groupe, il est prévu un traitement plus défavorable, consistant en un abandon de créance ou une conversion intégrale en capital, suivie d'une réduction du capital, conduisant donc à une annulation des actions ainsi obtenues. Les abandons de créances et/ou les incorporations au capital ont été réalisés à la date de l'adoption du plan de continuation.

○ *Dettes fiscales et sociales*

La CCSF a été saisie d'une demande visant à régler 15% des créances rémissibles dans le mois du jugement arrêtant le plan, pour solde de tout compte, les créances non rémissibles seront apurées selon l'échéancier commun des créanciers hors comité n'acceptant pas de remise (option longue, telle qu'indiquée ci-dessus).

En ce qui concerne la dette de TVA, qui ne peut faire l'objet d'aucune remise, il a été proposé de l'apurer selon l'échéancier commun des créanciers hors comité n'acceptant pas de remise : 5% à la date premier jusqu'au sixième anniversaire de l'adoption du plan et 70% à la date du septième anniversaire de l'adoption du plan.

○ *Dettes envers les créanciers membres du comité des établissements de crédit et assimilés*

Les créanciers membres du comité des établissements de crédit et assimilés se sont vu proposer le traitement suivant :

- Un paiement comptant de 5% des créances admises dans le mois du jugement arrêtant le plan, contre abandon du solde.
 - S'agissant des créances portées par les actionnaires et les autres membres du Groupe, il est prévu un traitement plus défavorable, consistant en un abandon de créance ou une conversion intégrale en capital, suivie d'une réduction du capital, conduisant donc à une annulation des actions ainsi obtenues. Les abandons de créances et/ou les incorporations au capital ont été réalisés à la date de l'adoption du plan de continuation soit le 15 décembre 2020.
- **Apport de new money**

Pour mener à bien le plan de redressement, un besoin de new money a été estimé par cabinet d'expertise indépendant à hauteur de 10,9 M€ au niveau du groupe.

Le nouvel actionnaire s'est engagé à procéder à un apport de 11 M€ (en ce compris le rachat des créances des fournisseurs stratégiques), sous réserve de l'adoption du plan

Il est prévu qu'il le fasse notamment par la souscription :

- d'une augmentation de capital de Financière Hygie ; et

- d'obligations convertibles en actions émises par Financière Hygie. Ces obligations convertibles auront une maturité de 7 ans à compter de leur souscription et porteront intérêt pouvant être capitalisés.

▪ **Simplification juridique de l'organigramme**

Il a été envisagé, en vue de simplifier l'organigramme juridique du groupe, de procéder :

- dans un premier temps à l'absorption, par Newpresspro, par voie de fusion, des sociétés Part-Dieu Pressing, Confluence Pressing, Press 38 et Sainte Foy Pressing ;
- puis dans un second temps, à l'absorption, par 5àSec RIF, par voie de fusion, des sociétés Teintureries Letourneur, SoyezBCBG, GSBC et Newpresspro.

Les fusions des sociétés Confluence Pressing, Press 38, Sainte Foy Pressing, Teintureries Letourneur, SoyezBCBG, GSBC et Newpresspro ont été réalisées en date du 31 décembre 2020. La fusion de la société Part Dieu devrait intervenir d'ici le 30 juin 2021.

La société a présenté le 23 novembre 2020 le plan de continuation tel que décrit ci-dessus au Tribunal de Commerce de Paris, le plan de redressement par continuation a été adopté le 15 décembre 2020.

Evénements significatifs postérieurs à compter de la clôture

Dans le cadre de l'exécution du plan de redressement par continuation,

- les créances inférieures ou égales à 500€ ont été payées intégralement le 23 février 2021.
- les créanciers ayant opté pour l'option courte (règlement de 15 % de leurs créances pour solde de tout compte) ont été payés à la même date.

Règles et méthodes comptables

Immobilisations incorporelles et corporelles :

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les immobilisations sont amorties selon le mode linéaire.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : l'entreprise a retenu les durées réelles d'utilisation telles qu'elles sont prévues au niveau du groupe pour l'amortissement des biens non décomposés.

Les durées d'amortissement sont les suivantes :

Logiciels informatiques	de 01 à 03 ans
Matériel et outillage industriels	5 ans
Agencements, aménagements, installations	de 06 à 10 ans
Matériel de transport	4 ans
Matériel de bureau et informatique	de 3 à 10 ans
Mobilier	de 5 à 10 ans

Participation, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement :

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks :

Les stocks sont évalués suivant la méthode "premier entré, premier sorti".

Les stocks ont, le cas échéant, été dépréciés pour tenir compte de leur valeur de réalisation nette à la date d'arrêté des comptes.

Créances et dettes :

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable. Cette dépréciation est appréciée au cas par cas. Aucune méthode de dépréciation statistique n'est appliquée.

Opérations en devises :

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération. Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice. La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en « écart de conversion ».

Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques.

Provisions :

La société applique le règlement CRC 2000-06 sur les passifs.

Dans ce cadre, des provisions pour risques et charges sont constituées pour faire face aux sorties probables de ressources au profit des tiers, sans contrepartie pour la société.

Ces provisions sont estimées en prenant en considération les hypothèses les plus probables à la date d'arrêté.

Engagements de retraite :

La convention collective prévoit les indemnités de fin de carrière.

L'engagement de la dette actuarielle, non comptabilisé en fin d'exercice est de 199 212 euros.

Changements de méthodes :

Il n'y a eu aucun changement de méthode d'évaluation au cours de l'exercice.

Il n'y a eu aucun changement de méthode de présentation au cours de l'exercice.

Etat des immobilisations

Cadre A	Valeur brute en début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluation de l'exercice	Acquisitions créances virements
<i>Immobilisations incorporelles</i>			
Frais d'établissement et de développement	150 748		
Autres postes d'immobilisations incorporelles	239 268	2 200	
TOTAL	390 016	2 200	
<i>Immobilisations corporelles</i>			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Inst. gales., agencts. et aménagt. const.			
Installations techniques, matériel et outillages ind.	196 692		
Inst. gales., agencts. et aménagt. divers	301 739		
Mat. de transport	17 162	428	
Mat. de bureau et info., mobilier	199 379	6 785	
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL	714 972	7 213	
<i>Immobilisations financières</i>			
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	12 335	186	
TOTAL	12 335	186	
TOTAL GENERAL	1 117 323	9 599	

Cadre B	Diminutions		Valeur brute des immo en fin d'exercice	Réévalua. légale ou éval. par mise en équival.
	Virement	Cession		Valeur d'origine des immo en fin d'exercice
Frais d'établissement et de développement			150 748	
Autres postes d'immobilisations incorporelles			241 468	
TOTAL			392 216	
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Inst. gales., agencts. et aménagt. const				
Installations techniques, matériel et outillages ind.			196 692	
Inst. gales., agencts. et aménagt. divers			301 739	
Mat. de transport			17 590	
Mat. de bureau et info., mobilier			206 164	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL			722 185	
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières			12 521	
TOTAL			12 521	
TOTAL GENERAL			1 126 922	

Etat des amortissements

Cadre A				
SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant au début de l'exercice	Augment.	Diminut.	Montant en fin d'exercice
<i>Immobilisations incorporelles</i>				
Frais d'étab. et développement	100 571			120 844
Autres postes d'immo. incorp.	96 963	21 747		118 710
TOTAL	197 534	21 747		239 554
<i>Immobilisations corporelles</i>				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Ins. gales., agencts. et aménag. des constr.				
Inst. techniques, mat. et outillage indust.	152 570	17 994		170 564
Inst. gales., agenc. et aménagements divers	246 589	23 942		270 531
Matériel de transport	11 112	2 720		13 832
Mat. de bureau et informatique, mobilier	169 349	18 215		187 564
Emballages récup. et divers				
TOTAL	579 620	62 871		642 491
TOTAL GENERAL	777 154	84 618		882 045

Cadre B	Ventil. Mouvements provisions amortissements dérogatoires						
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amort. A la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amort. Fiscal exceptionne 1	Colonne 4 Différentiel de durée	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amort. Fiscal exceptionne 1	
Immobilisations incorporelles							
Frais d'étab. et développement							
Autres postes d'immo. incorp.							
TOTAL							
Immobilisations corporelles							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
Constructions sur sol d'autrui							
Inst. gales., agencts. et aménag. des constr.							
Inst. techniques, mat. et outillage indust.							
Inst. gales., agenc. et aménagements divers							
Matériel de transport							
Mat. de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récup. et divers.							
TOTAL							
TOTAL GENERAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE		TOTAL GENERAL NON VENTILE		TOTAL GENERAL NON VENTILE			

Cadre C				
Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net début d'exercice	Augment.	Dotations exercice aux amort.	Montant net en fin d'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

Etat des provisions

NATURE DES PROVISIONS	Montant au début de l'exercice	Augmentations des dotations de l'exercice	Diminutions reprises à la fin de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Réglementées				
Provisions pour reconstitution des gisements				
Provisions pour investissements				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Prov. Fisc. pour impl. à l'étranger avant le 01/01/1992				
Prov. Fisc. pour impl. à l'étranger après le 01/01/1992				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
TOTAL				
Risques et charges				
Provisions pour litiges	60 000	2 500	18 000	44 500
Provisions pour garanties données aux clients				
Provisions pour pertes sur marché à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions & obligations				
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement des immobilisations				
Provisions pour gros entretiens et grandes révisions				
Provisions pour charges soc. fisc. sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges				
TOTAL	60 000	2 500	18 000	44 500

NATURE DES DEPRECIATIONS	Montant au début de l'exercice	Augmentations des dotations de l'exercice	Diminutions reprises à la fin de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Dépréciations				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations titres mis en équivalence				
Immobilisations titres de participations				
Immobilisations financières				
Sur stocks et en cours				
Sur comptes clients	128 906	67 663		196 569
Autres provisions pour dépréciation	47 494		47 494	
TOTAL	176 400	67 663	47 494	196 569
TOTAL GENERAL	236 400	70 163	65 494	241 069
Dont dotations et reprises : - d'exploitation		67 663		
Dont dotations et reprises : - financières				
Dont dotations et reprises : - exceptionnelles		2 500	65 494	
Titres mis en équivalence : Montant de la dépréciation				

Etat des créances

Créances (a)	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Echéances à moins d'1 an	Echéances à plus d'1 an
De l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1) (2)			
Autres immobilisations financières	12 521		12 521
De l'actif circulant			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	2 465 719	2 465 719	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	18 165	18 165	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	48 038	48 038	
Impôts sur les bénéfices	107 320	107 320	
Taxe sur la valeur ajoutée	167 883	167 883	
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers			
Groupe et associés (2)	20 432	20 432	
Débiteurs divers (dont créances relatives à des op. de pension de titres)	218 293	218 293	
Charges constatées d'avance	6 340	6 340	
TOTAL	3 064 711	3 052 190	12 521
(1) Montant des prêts accordés en cours d'exercice			
(1) Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice			
(2) Prêts et avances consentis aux associés personnes physiques			

Etat des dettes

Dettes (b)	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Echéances à moins d'1 an	Echéances	
			A plus d'1 an	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts et dettes auprès des étabts de crédit (1)				
- à 1 an max. à l'origine	2 417	2 417		
- à plus d'1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières diverses (1) (2)				
Fournisseurs et comptes rattachés	1 675 946	1 502 548		173 398
Personnel et comptes rattachés	151 789	151 789		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	351 834	348 120		3 714
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	474 055	428 418		45 637
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	34 551	34 551		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés (2)	167 093	167 093		
Autres dettes (dont dettes relatives à des op. de pension de titres)	70 393	70 393		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	2 928 079	2 705 329		222 750
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice				
(2) Emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques				

Charges à payer

(Article R123-189 du Code de Commerce)

CHARGES A PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2020	31/12/2019
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	371 539	368 706
Dettes fiscales et sociales	240 897	364 866
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
TOTAL	612 437	733 571

Détail des charges à payer

CHARGES A PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2020	31/12/2019
40810000 Fournisseurs Factures non parvenues	371 539	368 706
42810000 PROV 35 HEURES		23 280
42820000 Dettes provisionnées pour congés à payer	113 488	108 790
42860000 Autres charges à payer	28 358	119 988
43820000 Charges sociales sur congés à payer	50 781	47 862
43860000 Autres charges à payer	25 471	47 461
43861000 CH SOC / 35 HEURES	7 198	8 805
43863000 FORMATION PROFESS.		1 959
43864000 C.I.L	5 769	6 721
43865000 TAXE APPRENTISSAGE	8 646	
44860000 Etat Charges à payer	1 186	
TOTAL	612 437	733 571

Produits à recevoir

(Article R123-189 du Code de Commerce)

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2020	31/12/2019
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés	1 165 359	1 370 069
Autres créances	16 568	19 882
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
TOTAL	1 181 927	1 389 951

Détail des produits à recevoir

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2020	31/12/2019
41810000 Clients Factures à établir	112 278	121 703
41820000 CLIENTS FACTURES A ÉTABLIR gro	1 053 081	1 248 366
40980000 Rabais, remises, ristournes à obtenir et autres avoirs non encore reçus	16 568	19 882
TOTAL	1 181 927	1 389 951

Produits et charges constatés d'avance

PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2020	31/12/2019
Produits d'exploitation		
Produits financiers		
Produits exceptionnels		
TOTAL		

CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2020	31/12/2019
Charges d'exploitation	6 340	18 993
Charges financières		
Charges exceptionnelles		
TOTAL	6 340	18 993

Composition du capital social

POSTES CONCERNES	Nombre	Valeur Nominale	Montant en Euros
1-Actions ou parts sociales composant le capital social au début de l'exercice	5 050	16,00	80 800
2-Actions ou parts sociales émises pendant l'exercice			
3-Actions ou parts sociales remboursées pendant l'exercice			
4-Actions ou parts sociales composant le capital social à la fin de l'exercice (1+2-3)	5 050	16	80 800

Mouvements sur capitaux propres

	Début exercice	Affectation	Fin exercice
Capital Social	80 800		80 800
Prime d'émission, de fusion, d'apport	238 091		238 091
Réserve légale	8 080		8 080
Autres réserves	2 032 918	-850 952	1 181 967
Résultat 2019	-850 952	+850 952	
Résultat 2020	- 1 262 146		- 1 262 146
TOTAL	1 508 938		246 793

Eléments relevant de plusieurs postes du bilan

(entreprises liées ou avec lesquelles la société a un lien de participation)

Montant en euros	Groupe 5àsec
Consommables	2 308
Clients et comptes rattachés	1 927 957
Factures à établir	97 704
Comptes courants - actif - courant	20 432
Total Actif	2 048 401
Dettes fournisseurs	824 456
Comptes courants groupe passifs - courant	167 093
Total Passif	991 549
Coûts des équipements vendus	-129 308
Coût des licences	-2 939
Sous-traitance	-506 085
Locations et charges locatives	-64 680
Maintenance, entretiens et réparations	-86 925
Personnel intérimaire	-234 031
Legal Fees	-4 790
Transports	-540
Company Cars	-27 538
Déplacements, missions	-11 637
Autres charges externes	-87 373
Bonus	2 100
Autres charges de personnel (dont intéressement)	123 200
Intérêts payés sur C/C	-350
Autres charges exceptionnelles	-2 745 475
B2B revenues	98 547
Franchise	179 036
Logistique	14 405
Autre chiffre d'affaires	12 448
Autres produits	1 375 749
Intérêts reçus sur C/C	2 036
Autres produits exceptionnels	2 011 164
Total Résultat	-82 986

La société 5àsec France réalise des transactions commerciales avec les autres entités du groupe 5àSec. Les transactions les plus significatives concernent les relations avec l'autre filiale française, à savoir l'entité 5àsec Rif. A ce titre, les mouvements les plus significatifs ont trait à :

- La vente de cartes de fidélité aussi bien pour le réseau exploité par le franchiseur que pour les franchisés
- La refacturation des coûts associés à l'activité B2B, notamment le service commercial ainsi que les frais administratifs qui y sont liés (facturation : recouvrement)

- La mise à disposition du personnel administratif et des frais qui y sont associés (Service comptable principalement)

Au cours de l'exercice, et dans le cadre de l'exécution du plan de continuation des filiales françaises, 5àsec France a procédé à des abandons de créances au profit d'autres filiales du Groupe pour un montant global de - 2 745 475 euros et a bénéficié d'abandons de créances pour un montant global de +2 011 164 euros.

Frais de recherche appliquée et de développement

Désignation	Montant	Amortissement	Durée d'amortissement
Catalogue formation	150 748	120 844	4
TOTAL	150 748	120 844	4

Des couts de support de formation ont été activés au cours de l'année 2020 pour un montant de 1 870 euros.

Ventilation du chiffre d'affaires net

Répartition par secteur d'activité	Montant
Ventes de marchandises	114 1296
Prestations de services	3 867 524
TOTAL	3 981 653

Répartition par marché géographique	Montant
France	3 830 120
Etranger	151 404
TOTAL	5 432 540

Charges exceptionnelles

Le résultat exceptionnel ressort à – 632 519 €. Il se caractérise principalement par :

- des abandons de créances consentis et obtenus auprès de filiales du Groupe 5àsec dans le cadre de l'exécution de son plan de continuation adopté le 15 décembre 2020. Ces opérations se traduisent par une perte nette exceptionnelle de – 766 895 euros pour la Société.
- des reprises de provisions exceptionnelles pour litige salarial et dépréciation sur autres créance pour un montant global +65 494 €.
- des régularisations sur encours fournisseurs, dettes fiscales et sociales (hors passif gelé dans le cadre du redressement judiciaire) de + 80 806 euros
- des honoraires, notamment engagés dans le cadre des procédures collectives, pour un montant global de -35 955 euros

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

	Résultat avant impôts	Impôts
Résultat courant	- 629 630	na
Résultat exceptionnel (et participation)	-632 516	na
Résultat comptable	-1 262 146	na

Accroissements et allègements de la dette future d'impôts

Accroissements de la dette future d'impôts	Montant
ACCROISSEMENTS	
Effort construction :	5 769
Pénalités	171
TVTS:	5 155
TOTAL	11 095
Allègements de la dette future d'impôts	
ALLEGEMENTS	
Provisions non déductibles l'année de comptabilisation :	
Participation des salariés	
Contribution C3S	
Effort Construction	6 721
TOTAL	6 721
Nature des différences temporaires	
Amortissements réputés différés	Néant
Déficits reportables	2 748 348
Moins-values à long terme	Néant

Effectif au 31 décembre 2020

	Personnel salarié
Cadres	23
Agents de maîtrise et techniciens	8
Employés	7
Ouvriers	24
TOTAL	62

Engagements pris en matière de pensions, retraites et engagements assimilés

La convention collective prévoit le versement des indemnités de fin de carrière.

Une estimation est faite du montant futur acquis par les salariés pour leur activité sur la période et les périodes précédentes.

L'évaluation de l'engagement est basée sur un âge de départ à la retraite entre 166 et 172 trimestres selon les générations avec une rotation du personnel sur la base du réel constaté, ainsi qu'une progression annuelle de 1.8% des salaires (idem 1,8 % en 2019) et un taux d'actualisation de 0.50 % (vs 0,75% en 2019).

La table de mortalité utilisée est celle fournie par l'Institut National des Etudes Démographiques (table 2014-2016 par sexe).

L'engagement de la dette actuarielle non comptabilisé en fin d'exercice est de 199 212 euros

Tableaux financiers relatifs aux crédits-baux en cours

	Terrains	Constructions	Mat. & Outil.	Autres immob.	TOTAL
Valeur d'origine :				412 804	
Amortissements :					
Cumuls des exercices antérieurs				259 619	
Dotations de l'exercice				27 187	
TOTAL				316 975	
Redevances payées :					
Montants de l'exercice				83 867	
TOTAL				87 916	
Redevances restant dues :					
A 1 an au plus				53 392	
Entre 1 et 5 ans				51 183	
A plus de 5 ans					
TOTAL				104 574	
Valeur résiduelle :					
A 1 an au plus					
Entre 1 et 5 ans					
A plus de 5 ans					
TOTAL					
Montant pris en charge dans l'exercice :				83 867	

Les crédits baux concernent les opérations de leasing et location de longue durée pour la flotte automobile de la Société.

Engagements financiers

Dans le cadre de l'exécution du plan de redressement par continuation de la Société, adopté par le Tribunal de Commerce de Paris en date du 15 décembre 2020, la Société s'est engagée à rembourser ses créanciers pour un montant global de :

- 60 2631 euros pour les créanciers ayant choisi l'option courte (15 % pour solde de tout compte) en date du 23 février 2021,
- 232 091 euros pour les créanciers ayant opté pour l'option longue (5% à la date du premier au sixième anniversaire de l'adoption du plan et 70% à la date du septième anniversaire de l'adoption du plan).

Identité des sociétés-mères consolidant les comptes de la société

Financière Hygie
SAS au capital de 22.360.950 €euros
8 Rue du Sentier
75 002 Paris
RCS Paris 831 151 501

La société fait par ailleurs parti d'un groupe fiscalement intégré (article 223 A du CGI) dont la société Financière Hygie constitue la tête de groupe. La société 5 à Sec France calcule son impôt sur les sociétés comme si elle était imposée séparément, indépendamment du fait qu'elle soit membre d'un groupe fiscalement intégré.

Honoraires du commissaire aux comptes

Les honoraires du commissaire aux comptes au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2020 se sont élevés à 11 000 euros.